

CONSEIL d'ADJOINTS DU 13 janvier 2015

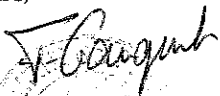
Présents : Mme GAUQUELIN Françoise, Mr LEVEQUE Guillaume, Mme ROTHEA CELINE, Mme CHAPUS Josiane, Mr GILLE Martial, Mr BUGNET Jean Marc, Mr CASTELLANO Michel, Mme AZNAR Valérie Mr BROTTET Marc.

OBJET	Avis du Conseil d'Adjointes	Pour suite à donner	Elu	Professionnel	échéance	Observations
PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL	Suppression des concessions cinquantenaires (cimetière) Encaissement via TIPI régie (recettes périscolaires et restaurant scolaire) Vente parcelle et bâti (207)	Accord du Conseil d'Adjointes	Françoise GAUQUELIN	Laure ROSSO	URGENT	Le conseil municipal du 22 janvier est donc maintenu. A noter : TIPI régi ne sera pas mis à l'OJ, par contre le recrutement d'emplois ponctuels et saisonniers (délibération annuelle sera incluse).
COMMISSION MUNICIPALE	La prochaine commission municipale se tiendra juste après le conseil municipal et portera sur la prochaine organisation des rythmes scolaires	Convocation à faire : Faite de ce jour par Madame ROSSO, (préciser qu'une commission se tient en l'absence du public).	Françoise GAUQUELIN, C. ROTHEA, J. CHAPUS	Laure ROSSO	URGENT	
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADJOINTS	Désormais, tous les points « courants » seront traités en amont entre le maire et les adjoints par échange de mails, afin de ne pas alourdir les conseils d'adjoints qui devront rester des réunions durant lesquelles seront débattus des problèmes de fonds. Il est donc nécessaire de faire transiter les points par Madame ROSSO qui en assurera le suivi et la transmission à Madame le Maire. Les points importants seront placés à l'OJ du conseil d'adjoints par Madame le Maire sur proposition des adjoints.	Accord du conseil d'adjoints, il est nécessaire que les membres du personnel prennent en compte cette nouvelle dimension qui demande un travail de proximité avec l'élu référent de la thématique qu'ils souhaitent aborder.	Ensemble des élus	Laure ROSSO et ensemble des membres du personnel : pour action Madame ROSSO fera un point sur ce fonctionnement lors de la prochaine réunion de personnel.	IMPORTA NT - RAPIDE	
ARRET DU PROJET DE LA SALLE SPECIALISEE	Comme l'a annoncé Madame le maire lors des vœux : le projet est abandonné pour l'instant en raison de la situation financière constatée d'une manière générale sur les communes et de l'avenir incertain en matière de finances.	Faire un courrier à l'architecte, le faire valider par Mr BUGNET, prévoir un rendez vous avec eux pour en parler. Un protocole transactionnel sera rédigé par Madame ROSSO et à soumettre à l'architecte.	Mr BUGNET Jean Marc, Madame GAUQUELIN,	Madame ROSSO	URGENT : fait le 14 1 2015	
PLAN COMMUNAL DE	Le document a été rendu par Monsieur	Monsieur SANNAC devra assurer le suivi de la validation.	Membres du	Mme ROSSO,	Dès que	

SAUVEGARDE	SANNAC le 24 décembre, il doit maintenant être lu par les membres du COPIL, et validé puis transmis à Mr RODRIGUEZ pour validation, il fera ensuite l'objet d'un arrêté pour être appliqué. Le cahier récapitulatif des consignes aux adjoints d'astreinte devra également être relu par les adjoints et modifié si nécessaire.		copil	Monsieur SANNAC	possible	
VIE PUBLIQUE	Madame AZNAR ira aux vœux du basket.					
	Remerciement à Marc BROTTE pour l'organisation des vœux	Les membres du conseil d'adjoints informent Madame le Maire de la grande satisfaction de beaucoup de Millerots d'avoir été accueillis par elle-même à l'entrée de la salle des fêtes.				
FINANCES	Attribution de compensation et Dotation de solidarité communautaire : les montants sont arrivés ce jour de la CCVG	A inscrire au budget.	G. LEVEQUE	L. ROSSO		
	Mr LEVEQUE rencontre Madame ROSSO et madame REGNIER le 16 au matin pour faire un point sur le budget. Les dernières écritures de 2014 sont entrain d'être passées.	Monsieur LEVEQUE propose de faire une commission d'arbitrage le 10 mars à 20 h 30. Le DOB sera présenté dans les deux mois avant le vote du budget.	G. LEVEQUE	L. ROSSO B. REGNIER		
DISCUSSION DE FONDS SUR LES EVENEMENTS INTERVENUS A L'ECOLE EN FIN DE SEMAINE PRECEDENTE	Des enfants ont été blessés par des gestes inappropriés d'autres enfants. Madame GAUQUELIN et Madame ROTHEA relatent les faits dans leurs déroulements.	Constat est fait qu'un climat de violence est entrain de s'installer à l'école. Les parents des enfants concernés (quoiqu'ils se soient rencontrés) pourront être reçus par Madame le Maire. Sarah va faire réfléchir les enfants autour d'un arbre des causes. Sarah réunira également les membres du personnel sur cette affaire mais aussi, et comme cela a été indiqué en réunion de personnel d'une manière plus générale sur la nécessité d'une vigilance accrue compte tenu du plan VIGIPIRATE qui est en alerte maximum. Une commission municipale se réunira le 22 janvier prochain durant laquelle le conseil municipal devra travailler pour envisager le temps périscolaire avec une pause méridienne moins longue.	C. ROTHEA, J. CHAPUS,	Sarah CAPLIER		
ECOLE PRIMAIRE	Madame LANDY s'est rendue au restaurant scolaire et met en exergue le niveau sonore de la salle	Madame LANDY sera rencontrée (ainsi que Madame DORNBERGER) le 16 janvier prochain. Durant cette réunion il pourra être abordé ce thème.	Mme ROTHEA,	Mme CAPLIER		
PERSONNEL RENFORT	Considérant la nécessité d'assurer la sécurité au titre du périscolaire il sera procédé au recrutement très rapidement après le conseil du 22 qui crée le poste d'un agent sur la base de 2.15 h par jour x 71 jours le coût est d'environ (brut plus	Recrutement à opérer très rapidement.	Mme ROTHEA, Mme CHAPUS	Mme CAPLIER	Urgent	

	charges) de 2500 euros.					
CLUB BOULISTE	Mr BROTTET indique qu'il a rencontré le club bouliste qui se félicite de son intégration au dispositif du périscolaire. Il indique que les parents sont également contents de la prestation de ce club. Monsieur VEYRE, au nom du club a remercié la commune pour le versement des trois cents euros dans le cadre de l'action périscolaire.					
REPAS DES AINES 2015	Le thème est la lumière, le traiteur sera vraisemblablement CELERI. L'animation reste à trouver. L'école de musique fera une petite intervention,					
URBANISME : Etude de Centralité,	Pour l'étude de centralité Monsieur GILLE souhaite qu'elle soit diffusée sur la plateforme des marchés fin janvier.	Madame ROSSO indique que ce ne sera pas possible, elle doit recevoir l'ensemble des agents pour la notation, continuer à préparer le budget, préparer le conseil municipal, la commission finance, etc..Il est proposé la date du 15 février. Monsieur GILLE en est d'accord	Mr GILLE	Mme ROSSO, Monsieur DUFFOUX		
Projet SANTOUL	Point sur le projet SANTOUL : il conviendrait que ce point lorsqu'il sera plus avancé soit débattu avec le Conseil Municipal afin que celui-ci en connaisse la teneur.	Un point est fait sur la situation de ce projet et l'intégration dans l'ensemble des autres projets d'urbanisme.	Mr GILLE	Mme MAULAVE		
MAISON BIOLEY	En l'état le rapport établi par SOCOTEC ne permet pas de prendre un arrêté de mainlevée.	Monsieur CASTELLANO propose de relancer la SOCOTEC afin d'avoir un constat qui permette de lever tout doute en suite des réparations qui ont été effectuées par nos soins. La facture de la SOCOTEC est pour l'instant non payée. Si la SOCOTEC ne fournissait pas ce document malgré nos relances il faudra envisager de prendre le risque de faire un arrêté de mainlevée de péril pour permettre à Mr SIMONET de réintégrer les lieux.	Mr CASTELLANO	Mme ROSSO		

Le Maire,


 Françoise GAUQUELIN